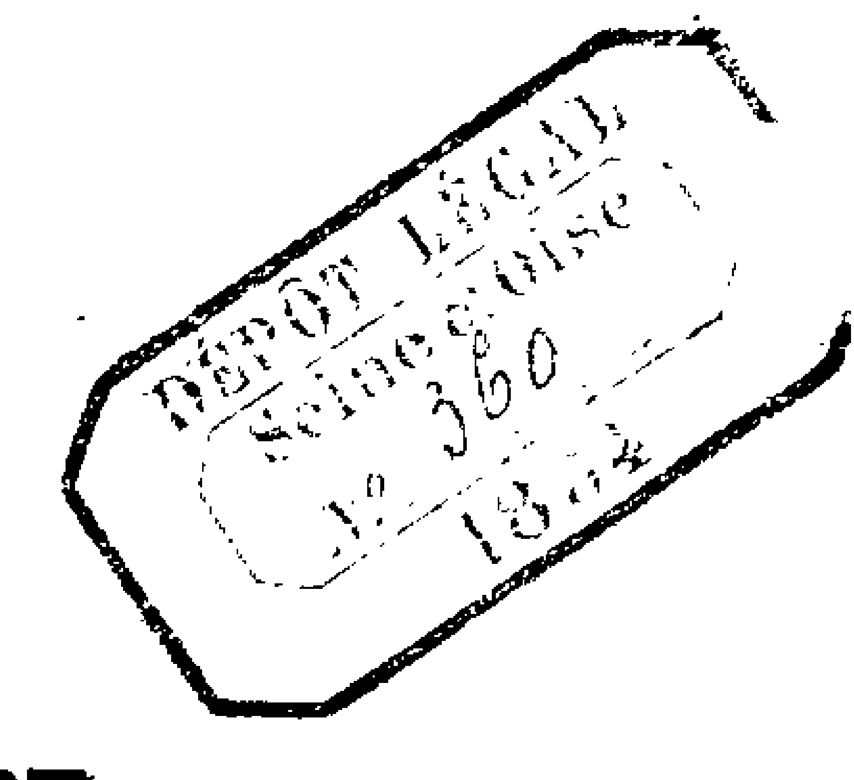


DISCOURS

PRONONCÉ SUR LA TOMBE

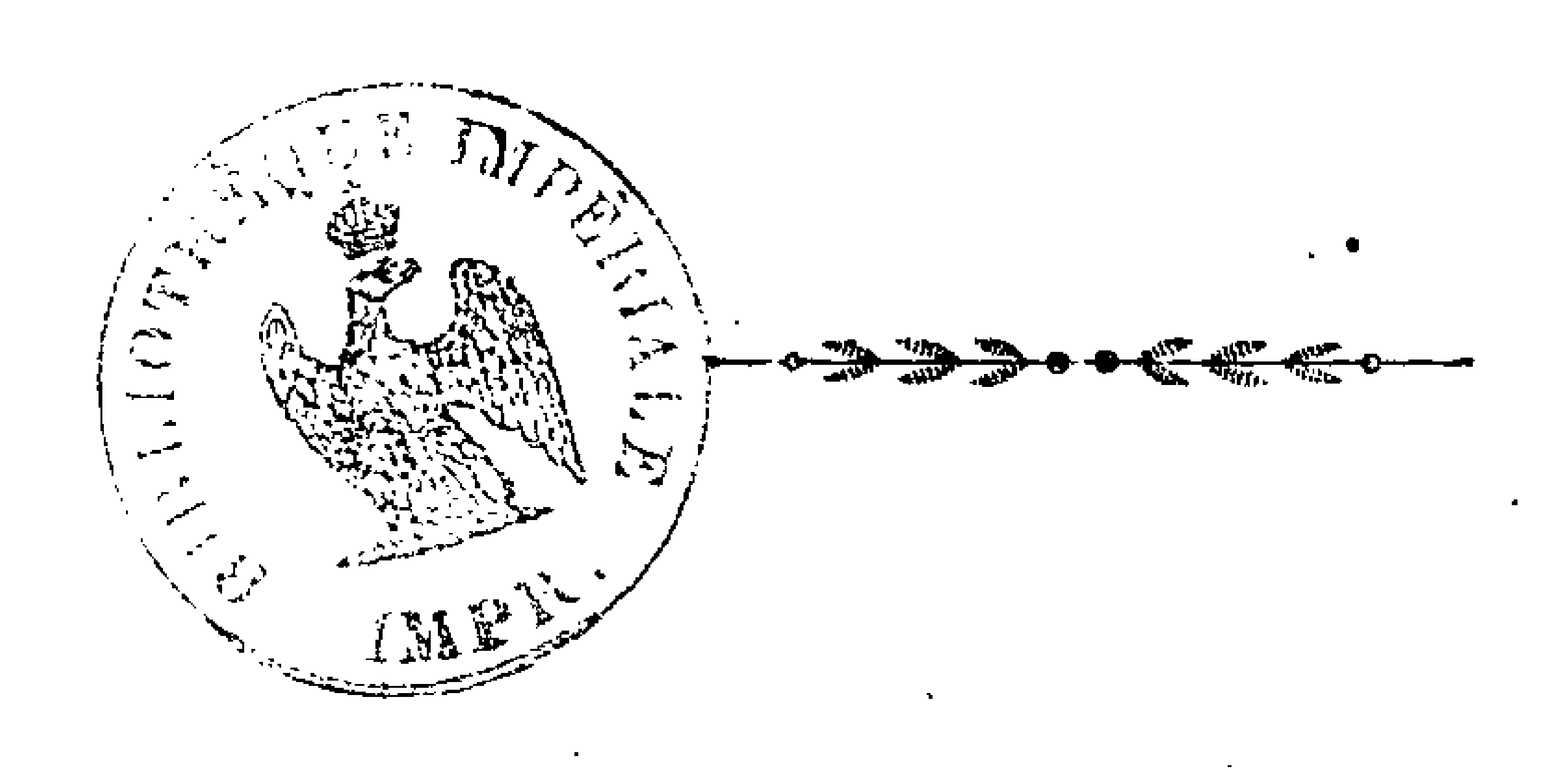
DE

M. Hyacinthe RICHAUD,

CONSEILLER DE PRÉFECTURE;

PAR M.-A. BATTAILLE, D. M.,

LE 29 AVRIL 1827.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE D'ÉRASME KLEFER,

Place d'Armes, 17,

MAISON DES GONDOLES.

1854.

DISCOURS PRONONCÉ SUR LA TOMBE

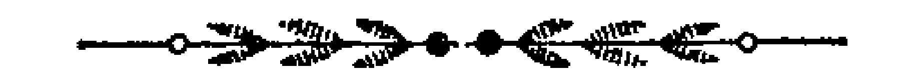
DE

M. Hyacinthe RICHAUD,

CONSEILLER DE PRÉFECTURE;

PAR M.-A. BATTAILLE, D. M.,

LE 23 AVRIL 1827.



« MESSIEURS,

» Le nombre et le choix des personnes dont la présence donne à cette pieuse cérémonie une pompe peu commune, semblent faire penser que la Société vient de perdre un de ses membres les plus éminents, par le rang et les dignités ; mais combien est, pour nous, plus solennel et plus touchant ce spectacle du concours de citoyens de toutes les classes, entourant la tombe d'un homme dont la vie toute pleine de nobles actions et d'éminents services, fut cependant aussi simple et modeste que son cœur fut noble et généreux, son caractère doux et conciliant, son ame

forte et inébranlable, son esprit juste et inflexible dans le bien! d'un homme qui, par la seule candeur de sa probité, par la seule naïveté de ses vertus, le seul naturel de son courage, força la justice et la reconnaissance de ses concitoyens à ce degré d'estime, de respect et d'affection qui ne meurent pas avec lui, parce qu'ils sont la réflexion de l'ame elle-même, qui ne meurt pas non plus!

» Que de là-haut où il vient d'être appelé, l'homme de bien que la Société regrette ici non moins que sa triste famille, jouisse du moins de la manifestation d'un sentiment que nos ménagements pour sa modestie n'ont pu que lui faire deviner durant sa vie! Qu'il en jouisse surtout, comme nous nous en félicitons nous-mêmes, puisque nous avons appris à payer le tribut de ces touchants hommages au courage civique, à la vertu modeste, brillant de leur simple éclat, sans le secours ni le mensonge des distinctions ou des dignités sociales. Il les aimait, cette élévation, ce délicat perfectionnement de nos mœurs publiques, comme s'il se fût rendu compte de ce qu'ils avaient de personnel pour lui, comme s'il se fût avoué qu'outre les jouissances que son ame éprouvait à faire bien, sa mémoire en dût être ennoblie. Douce et généreuse

ambition qu'il nourrit jusqu'au tombeau, lorsque sentant approcher les derniers battements de son cœur, il dit à sa famille, à ses amis en pleurs, « qu'il mour-
» rait sans regret s'il savait être conduit à sa dernière
» demeure par tout ce qu'il y a de gens de bien dans
» sa ville! »

» Eh bien! jouis de ton triomphe, homme vertueux et modeste! reçois, dans ce triste et solennel adieu, le pur et légitime hommage qui s'élance librement de nos cœurs; et si tu peux y lire, vois dans cet imposant cortége de la mort et des regrets, vois des hommes, jeunes encore, venir ici recueillir ton héritage social et tremper dans l'exemple de ta fermeté et de tes vertus civiques, leur ame digne d'impressions généreuses et de nobles imitations : vois des hommes qui, comme toi ou avec toi, ont suivi le chemin de l'honneur, donné l'exemple du dévouement à la chose publique, et dont la vie se prolonge, pour que ne se brisent pas tous à la fois nos modèles; ils t'aimaient, car ils ont comme toi le désintéressement et la droiture de l'ame, la force et la dignité du caractère : vois enfin, le haut Magistrat * qui t'accorda son amitié et te donna sa confiance; la noblesse de son cœur, la jus-

* M. Aubernon.

tesse de sa pensée, lui ont dit qu'en venant se confondre parmi les gens de bien qui, au gré de tes vœux, s'empressent d'honorer ta mémoire, qu'en s'associant à nos regrets sur la mort d'un citoyen vertueux, il imprimait à son caractère un nouvel éclat, au respect et à l'affection de ses administrés une nouvelle force et quelque chose de plus doux. Jouis de ton triomphe, homme généreux ! sois fier de ta vie par le cortége de ta mort.

» Messieurs, si un petit nombre d'actions, lorsqu'elles portent l'empreinte d'un caractère énergique et voué au bien, suffisent à remplir la vie d'un homme et à entourer sa mémoire de glorieux souvenirs, quelle ne sera pas notre haute estime pour celui que nous pleurons, et que tant de faits honorables recommandent à la reconnaissance de ses compatriotes et des habitants de cette ville ! Mais il nous suffira, pour peindre M. ***Hyacinthe Richaud*** tout entier et tout à la fois comme fonctionnaire public pénétré de ses devoirs et comme citoyen généreux inspiré par l'humanité, de retracer à vos esprits le courage et le noble dévouement qu'il déploya à une époque terrible de nos annales révolutionnaires.

» Qui de nous ne se rappelle ou n'a appris, avec un

profond sentiment d'admiration, la rare et intrépide conduite que, dans ces temps de désastreuse et horrible mémoire, il déploya pour arracher aux tortures les plus déchirantes, les malheureux prisonniers d'Orléans? Vous le savez, vous, Messieurs, qui en avez été les témoins. Ces infortunés étaient la proie qu'attendaient, avec la rage pantelante du tigre, les hommes des 2 et 3 septembre 1792. Escortés de deux mille fédérés et d'une forte artillerie, ils sont dirigés sur Versailles. L'ancienne Ménagerie est le lieu choisi par M. *Richaud*, Maire de la ville, pour leur détention, car il offre, plus que toute autre prison, l'espoir de les soustraire à la fureur des six mille factieux venus à Versailles, de tous les points du département, pour être organisés en bataillons de volontaires. Instruit de leurs homicides projets, M. *Richaud* se porte à cheval au-devant du convoi, jusqu'à Jouy. Il espère éviter le passage par Versailles; mais la route de Jouy à la Ménagerie est impraticable; il faut donc y renoncer, et traverser la ville. M. *Richaud* marche, avec les officiers de l'escorte, en tête du triste et malheureux convoi; il le protége et s'apprête à le défendre par son autorité et par le respect dont il est entouré. On est arrivé à la grille de l'Orangerie : tout-à-coup

une foule immense arrête le premier charriot : *Qu'on nous livre les prisonniers!* s'écrient ces hommes à qui allaient bientôt échapper leurs victimes ; le Maire veut faire entendre sa voix, elle est méconnue. Cependant il fend la foule, descend de cheval, fait ouvrir la grille, se place entre les battants et presse la marche des prisonniers. On respecte un instant la noblesse et la dignité de son courage ; mais un cri : *Sauvons le Maire!* s'élève du milieu de cet affreux tumulte ; et en effet, M. *Richaud,* enlevé, entraîné, est déposé dans l'appartement du concierge. Il s'échappe bientôt des mains de ces hommes du désordre et de l'anarchie ; il retourne à la grille qu'on avait refermée, la fait ouvrir à coups de hache, rentre dans la ville, et, à pied, gagne la tête des voitures. Déjà les sabres étaient levés sur les malheureux prisonniers ; il remarque avec effroi que les hommes de l'escorte prennent part au désordre de la foule. Un horrible holocauste allait se consommer ; le Maire se précipite, invoque l'honneur, l'humanité, la loi.... Inutile recours, les prisonniers sont assaillis ! A cette vue l'ame généreuse de M. *Richaud* se révolte : il monte sur le premier charriot ; il va périr avec eux peut-être ; mais ni l'attente des douleurs physiques, ni la perspective de la mort qui se

multipliait sous tant de hideuses formes, n'arrêtent l'élan de son courage : il couvre ces infortunés de son corps, de son écharpe et de son imposante attitude. Il veut parler; les sanglots étouffent sa voix; alors il se couvre la tête et se confond avec les prisonniers. Mais on l'enlève, on l'entraîne; il voit le massacre et s'évanouit; on le transporte dans une maison voisine, il y reprend ses sens et veut s'échapper : « C'est en » vain, lui crie-t-on, que vous voulez les sauver, il est » trop tard ! »

» Il vole cependant au secours de ceux qu'il défendait si opiniâtrément; mais il n'était en effet plus temps..., le crime avait triomphé !

» Tu survécus à ces tristes victimes, noble et vertueux *Richaud*, comme un père survit à ses enfants massacrés. Ta douleur fut cruelle, car ton dévouement avait été sans bornes.

» Elle fut réveillée, mais en même temps ton éclat rehaussé et consacré par les honneurs de la préséance qui te furent accordés dans la cérémonie religieuse ordonnée, en 1817, par la ville de Versailles, pour le repos de l'ame des nobles martyrs de cette affreuse journée.

» Mais les horreurs de cette fatale époque réser-

vaient à ton intrépide fermeté de nouvelles et non moins douloureuses épreuves. Ton courage, il est vrai, grandissait et se multipliait à mesure que se multipliaient et croissaient les dangers ; et après les fatigues physiques et morales d'une aussi sanglante lutte, tu trouvas encore assez de force et de dévouement pour voler, sur d'autres points, à la défense d'autres de tes malheureux concitoyens. Je t'admire, courant au milieu de cet épouvantable carnage, de la geôle à la maison d'arrêt, et, plus heureux que dans le combat du matin, arrêtant les massacres qui ensanglantaient les cours du temple de Thémis, envahi par ces hordes de barbares. Là, du moins, tu trouvas la plus douce récompense de tes infatigables efforts ; là, tu suspendis la hache près de frapper douze infortunés, et leurs mains dirigées suppliantes vers leurs inexorables bourreaux, se tournèrent reconnaissantes, vers le génie tutélaire qui leur rendait la vie !...

» Qui de nous, encore, Messieurs, pourrait oublier les dangers qu'il courut et sut braver, lorsqu'en 1793, il refusa d'exécuter les ordres qu'il avait reçus du Comité de salut public, de faire sortir des rangs de l'armée de la Moselle les officiers de familles nobles qui s'y trouvaient, et de mettre en arrestation le

brave Hédouville, major-général? Trop humain et trop pénétrant pour ne pas voir, dans cette apparente mesure de sûreté, le projet déguisé de livrer de nouvelles victimes au fer des bourreaux, il refusa sa signature à un arrêté qui, dès-lors, devenait inexécutoire, et la mission de mort dont il était chargé se changea ainsi dans ses mains en mission de salut. Il sauva, par cet acte de courage, la vie à une foule d'individus au prix de la sienne propre, que, généreux réfractaire, il ne pouvait défendre en rendant à ses commettants l'ordre inexécuté qu'il leur rapportait, qu'avec des armes qu'ils ne connaissaient pas, l'humanité et la générosité. Cette fois, pourtant, elles triomphèrent; et soit que leur bouche se fatiguât de prononcer la mort, soit qu'ils fussent sous le charme de tant de courage et de vertu, ils te permirent de vivre, comme pour se réhabiliter par les bienfaits qu'ils te laissaient désormais libre d'exercer.

» Tu usas, en effet, de cette liberté avec ta justice et ta douceur accoutumées; et la ville de Lyon conserve encore le souvenir de l'empressement et de la sagesse avec lesquels tu t'acquittas, après le 9 thermidor, du devoir, cette fois plus doux et plus selon tes mœurs, de rendre à la liberté ceux qu'un affreux

système de suspicion enchaînait dans les prisons de cette grande ville, et de prévenir les funestes effets d'une réaction populaire.

» Reçois donc nos tristes et éternels adieux, homme bon, humain, fort et généreux! Que cette terre te soit légère! Elle s'ennoblit en recevant ta dépouille. Et nous aussi, Messieurs, nous nous ennoblissons en accompagnant de nos larmes et de nos regrets un homme dont le modeste éclat reflète doucement, mais honorablement, sur ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et d'en être aimés.

» Que ceux de vous qui lui ont accordé leur estime, leur confiance et leur amitié, prennent ici leur part des sentiments dont il est l'objet; car ce concours unanime de regrets pour lui est aussi, pour eux, un concours d'éloges. »

FIN.

6° Petit Précis de Mythologie, 1 vol. *in*-18 de 26 pages, cartonné. . . . . 25 c.

7° Petit Précis de Géographie, 1 vol. *in*-18 de 44 pages, cartonné. . . . . 35 c.

8° Petit Précis de Grammaire, 1 vol. *in*-18 de 72 pages, cartonné. . . . . 40 c.

9° Précis d'Alphabet-Arithmétique, 1 vol. *in*-18 de 68 pages, cartonné. . . . . 60 c.

10° Précis de l'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à l'avènement de Napoléon III, 1 vol. *in*-18 de 112 pages. . . . . 60 c.

Avec ces petits traités, la mère peut elle-même inoculer les connaissances primaires à ses enfants, en jouant pour ainsi dire avec eux. ***Ces livres se trouvent au bureau de ce journal.***

***SOUS PRESSE**, pour paraître à la même adresse:*

NOTICES BIOGRAPHIQUES *de* MM. ***Richaud*** et ***Jouvencel, anciens Maires de Versailles.***

Ces Notices seront imprimées dans le même format que celui du discours prononcé par M. le Docteur Battaille, et pourront y être jointes.

Celles de HOCHE et de BERTHIER (Alexandre), prince de Neufchâtel et de Wagram, les suivront de près. On sait que ces deux généraux ont terminé leur carrière d'une manière bien différente et presque tragique.

SOUVENIRS D'UN FRANÇAIS NÉ EN BELGIQUE, *écrits par lui-même*, 2 vol. *in*-8°.

L'imprimeur de cette brochure traite avec les auteurs de bons livres pour l'impression et la vente de leurs productions.

AVIS AUX AMATEURS DE LIVRES RARES.

Les *Discours et Opinions de Mirabeau*, publiés en 1819 et 1820, étant devenus très-rares et d'un prix élevé, nous croyons devoir prévenir les personnes qui voudraient en faire l'acquisition, qu'il n'y a d'exemplaires complets de cet ouvrage que ceux qui ont 1° les quatre pages de titre, avec le portrait de Mirabeau, gravé sur cuivre ; 2° le *fac simile* d'une lettre de Mirabeau, aussi gravé sur cuivre, avec sa reproduction en caractère mobile ; 3° la feuille A, dont la pagination est en chiffres romains, et qui commence par un avertissement de 2 pages, suivies de 14 autres pages de la notice sur Mirabeau ; 4° la feuille B et la feuille C : cette dernière est composée de 11 pages, qui finissent la notice et des cinq premières pages de l'oraison funèbre de Cérutti; 5° la feuille D, contenant la fin de cette oraison, le parallèle de Mirabeau et du cardinal de Retz. Ces pièces réunies donnent 60 pages, ce qui, avec les 4 pages de titre, forme 64 pages, non compris le *fac simile* et sa copie imprimée.

Ici, commence une autre pagination, en chiffres arabes, donnant	514 —
	574 pages.
La feuille 1 a en tête : Jugement de Mirabeau, par Garat	
Le second volume contient	576 —
Le troisième	542 —
Total général	1,692 pages,

les titres et *fac simile* non compris.

Cet ouvrage ne se trouve complet qu'au bureau du Journal de Versailles, *place d'Armes*, 17.